



### Les travaux dans le bourg.

- ↔ Circuit de découverte du village
- ⋯ Voies piétonne programmée (2011 et 2012) le long de la RD 5
- ↔ Voie piétonne existante à relier au circuit de découverte
- ⋯ Voie piétonne à créer
- ↔ Réfection RD 5 : 1ère tranche
- ⋯ Réfection RD 5 : 2ème tranche



Aménagement du bourg  
(Carte de Belleyme) – page 4



16<sup>ème</sup> festival Musiques Epicées  
les 5 et 6 août – page 11



Ouverture du Musée du Pastel  
page 12



Le temps passe vite et vous ne l'ignorez pas.

Après 3 ans passés au service de la commune, un premier bilan peut être fait. De ma part, il sera forcément subjectif mais, je l'espère, pas éloigné de celui de chacun d'entre vous.

On peut distinguer deux aspects : les réalisations et les projets en cours, des actions concrètes donc, et les relations avec vous, les petites choses qui sont parfois l'essentiel ou que vous percevez comme telles.

Depuis notre élection, nous nous sommes attachés à mettre en pratique ce que nous avons présenté pendant la

campagne électorale.

Notre effort portait sur la redynamisation du centre du bourg, la mise en valeur du patrimoine, l'aide aux associations et l'amélioration de votre quotidien pour rendre Saint-Aulaye plus attractif et enrayer la baisse de la population. Nous avons, me semble-t-il, déjà réalisé une part importante de ce que nous annonçons.

Concernant la redynamisation du bourg, les mesures prises permettront, j'en suis sûr, d'atteindre nos objectifs.

Nous avons donc décidé, comme nous l'avions annoncé, de rénover le centre-bourg pour le rendre plus accueillant et plus sûr pour les piétons avec des trottoirs élargis.

Un contournement réalisé par la Direction des Routes du Conseil Général permettra de dévier les camions dont le trafic incessant pénalise l'activité commerciale en rendant les déplacements piétons désagréables et dangereux. Ces travaux sont prévus par le Conseil Général mais nous ne connaissons pas encore la date de réalisation.

Par contre les travaux d'aménagements du centre-bourg sont programmés et débiteront en fin d'année.

Nous nous étions également engagés à baisser les impôts locaux et c'est ce que nous avons fait en 2008 avec une baisse des taux de 6%. Ils ont été maintenus en

2009, 2010 et 2011.

Pendant ces 3 années, durant nos permanences et lors de réunions publiques, nous nous sommes tenus à votre disposition et avons été, autant que faire se peut, à votre écoute.

J'ai reçu personnellement plus de 1000 personnes (dont certaines plusieurs fois) dont beaucoup étaient à la recherche de travail ou en situation précaire ; apporter une solution à ces difficultés n'est pas chose aisée car la marge de manœuvre est réduite, mais nous mettons du cœur à l'ouvrage pour y parvenir.

Concernant l'entretien des espaces publics et la propreté du bourg, nous devons faire mieux.

Les rues et les espaces verts doivent être plus propres et mieux entretenus.

Vos remarques sont souvent justifiées mais il faut aussi que chacun d'entre nous intègre la notion du vivre ensemble, de la solidarité et veille à l'entretien et à la propreté de son environnement immédiat.

Dans les 2 prochaines années, le visage de notre commune va considérablement être modifié et embelli, et chacun d'entre nous doit s'approprier ce réaménagement pour le rendre meilleur.

Yannick LAGRENAUDIE

Maire de Saint-Aulaye

Vice-président de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye

## ■ SOMMAIRE

**P.2 :** Le mot du Maire - Sommaire

**P.3 :** Le point à mi-mandat – Les membres du Conseil Municipal

**P.4 :** Intercommunalité - Eau - Agenda 21 :

Y. LAGRENAUDIE, J. DE ALMEIDA, L. MAYAN

**P.5 :** Circuit découverte - Aménagement du bourg :

Y. LAGRENAUDIE, D. DESSAIGNE, J. M. EYMARD, J. JAULIN, T. FERRAND.

**P.6 :** Opérations communales : S. MARTY, T. FERRAND

**P.7 :** Zoom sur les travaux : G. ROBIN, B. MARTY, J. JAULIN

**P.8 :** Zoom sur les travaux :

N. GARCIA, J.L. DUMONTET, F. GUERIN

**P.9 :** Conseils Municipaux + photos

**P.10 :** Conseils Municipaux + photos

**P.11 :** Quoi de neuf en ville : G. ROBIN (cinéma)

**P.12 :** Quoi de neuf en ville : La Rédaction

**P.13 :** Quoi de neuf en ville : La Rédaction

**P.14 :** Quoi de neuf en ville : La Rédaction

**P.15 :** Quoi de neuf en ville : J.M. EYMARD, J.L. DUMONTET

**P.16 :** Quoi de neuf en ville : La Rédaction

**P.17 :** La vie associative : La Rédaction

**P.18 :** Vivre ensemble : Le Conseil Municipal

**P.19 :** Rétrospective : La Rédaction

**P.20 :** Le Carnet : La Rédaction



## ■ ACCUEIL DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi :  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Le samedi : de 9 h à 12 h.

**Téléphone : 05.53.90.81.33**

**www.saint-aulaye.com**

Courriel : **mairie-staulaye@voila.fr**

## ■ VOS ÉLUS VOUS RECOIVENT

Le maire, **Yannick LAGRENAUDIE**, tient une permanence à la mairie les jeudis et samedis de 10 h à 12 h.

## Les permanences assurées par les adjoints :

1<sup>er</sup> adjoint, **Jean-Michel EYMARD**  
le mardi de 10 h à 12 h.

2<sup>e</sup> adjoint, **Francis GUÉRIN**

3<sup>e</sup> adjoint, **Jacky JAULIN**  
le lundi et le jeudi de 10 h à 12 h.

4<sup>e</sup> adjoint, **Nelly GARCIA**  
le mercredi de 10 h 30 à 12 h.  
et le jeudi de 10 h à 16 h.

## ■ Le point à mi-mandat

### NOS RÉALISATIONS :

- Conformément à nos engagements, **une gendarmerie neuve** a été construite.
- **La Maison des Associations** démarrée début 2008 a été réalisée avec quelques modifications. Son taux d'occupation est très élevé ce qui témoigne de la vitalité de nos associations et des besoins (permanences sociales).
- **Le gymnase** a été entièrement **renové** : sol, toiture, isolation ; sanitaires et vestiaires en cours.
- Un **Office du Tourisme** a été **créé** ; il permettra de mieux répondre à la demande et d'augmenter davantage la fréquentation en développant ce secteur économique à part entière.
- **Le mouvement associatif**, gage d'attractivité pour le bourg, **se développe** et **le Point Jeunes** a été **relancé** (dans le cadre de la CDC).
- Concernant les services à la personne, nous avons mis en place **une aide spécifique** pour les personnes qui en ont besoin, **pour des menus travaux à réaliser**. Le ramassage sur demande des encombrants et des déchets verts (avec broyage sur place) se poursuit.
- **Un local** (ex Club des Aînés) a été aménagé pour accueillir les services de la **Communauté de Communes**.
- Des **travaux** importants (pataugeoire, barrières, cheminements piétons) ont été réalisés **au camping et à la plage**.
- La **révision de la carte communale** pour accueillir notamment la zone commerciale a été réalisée.
- Un **Plan Local d'Urbanisme** pour mieux répondre aux besoins est en cours de réalisation.
- Le **lotissement du Magnassou** qui compte 10 lots a été réalisé et tous les lots sont vendus.
- Un **éco-quartier** est en cours d'étude sur des terrains de Lavalade.
- **L'extension de l'assainissement collectif**, après une longue période d'étude, indispensable pour obtenir les financements, est en cours.
- **8 logements** en ossature bois vont être réalisés aux Chenevières, à l'emplacement des anciennes HLM, par **Dordogne Habitat**.
- Un **circuit-découverte de la bastide** de Saint-Aulaye est en cours de réalisation.
- Côté animations, les **marchés nocturnes** (cette année le 23 juillet et 13 août) en plein centre-bourg donnent une image dynamique et festive du Saint-Aulaye.

### Autres réalisations :

- Rénovation des locaux des services techniques.
- Aide à l'installation de RCI.
- Cheminements piétons.
- Entretien et rénovation de bâtiments communaux.
- Travaux sur les routes. Pose de panneaux indicateurs des noms de hameaux.
- Réfection de la salle du conseil municipal.
- **Réunions publiques**.
- **Mise à jour du site web**.
- **Publication de 3 bulletins par an**.

### NOS PROJETS :

- Réaménagement du bourg.
- Réfection de la rue principale.
- Création de la place Brémont.
- Réaménagement de la rue Pasteur.
- Réaménagement du Parc de l'Hôtel de Ville.
- Création d'un local commercial : boucherie-alimentation.
- Mise en place du Plan Local d'Urbanisme.
- Création d'un éco-quartier.
- Eclairage de l'église.
- Amélioration des réseaux d'assainissement collectif et d'adduction d'eau potable.
- Enfouissement des lignes électriques et de télécommunications aux entrées de ville.
- Mise en place des compteurs d'eau en limite de domaine public dans le centre-bourg dans le cadre des travaux de réaménagement (SIAEP).
- Réalisation d'une étude historique du bourg avec la DRAC.
- Extension des lagunes et du zonage d'assainissement collectif.
- Construction de 8 logements avec Dordogne-Habitat.
- Accompagnement de la réalisation d'un contournement du bourg.
- Etude historique du bourg.
- Accompagnement du Projet de centrale photovoltaïque (9 MW sur 20 ha).



Le sous-préfet à Saint-Aulaye.

## ■ Intercommunalité : La Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye accueille La Roche-Chalais

Dans le cadre de la réforme des Collectivités Territoriales, un nouveau schéma Départemental de Coopération Intercommunale a été proposé par la Préfecture. Il prévoit des Communautés de Communes supérieures à 5 000 habitants (ce qui n'est pas le cas actuellement mais qui le sera avec l'arrivée de La Roche-Chalais en portant le nombre à 6 800 habitants). En ce qui nous concerne, ce schéma prévoyait de nous rattacher, avec La

Roche-Chalais, à la Communauté de Communes de Ribérac.

Suite à plusieurs réunions avec les parties concernées, nous avons proposé que la Communauté de Communes de Saint-Aulaye, avec l'apport de la Roche-Chalais, reste seule.

L'autre Communauté de Communes de notre secteur comprendra ainsi Ribérac, Tocane, et Verteillac.

C'est cette proposition qui sera

soumise à la Commission Départementale, à laquelle j'appartiens, qui la soumettra ensuite à la Préfète.

En effet, les élus de notre secteur ont considéré qu'il était plus facile de gérer un petit territoire, donc d'être plus proche des habitants, que d'être inclus dans un trop grand périmètre.

Nous espérons donc que le schéma départemental dans lequel s'intègre notre proposition sera validé par la préfecture.

## ■ EAU : Meilleure qualité et meilleur rendement

Les objectifs du Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Saint-Aulaye-Chenaud-Puymangou sont simples : améliorer la qualité des réseaux (conduites) pour améliorer la qualité de l'eau, le rendement, et donc le prix. Ainsi, nous sommes passés d'un rendement de 75% en 2007 à 83,8% en 2009, et 87% en 2010.

Les conduites en plomb ou en fonte sont progressivement remplacées. Le prix de l'eau qui est stable, comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant en moyenne 120m<sup>3</sup> paiera, en 2011, 280€ environ (toutes taxes comprises). Sur ce montant, 39% reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 43% reviennent à la collectivité (SIAEP) pour les investissements et les taxes s'élèvent à 18%.

Le prix de revient moyen hors taxes d'1m<sup>3</sup> est de 1,95€/m<sup>3</sup> en Dordogne et de 1,92€/m<sup>3</sup> à Saint-Aulaye ; le prix le plus haut étant de 2,66€ et le plus bas 1,35€. Le réseau comprend 91km de canalisations ; l'exploitation est assurée par la société SAUR, en affermage, qui a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretiens et de la permanence du service.

L'eau provient en majeure partie du forage des Granges. Selon le bilan fourni par la DDASS, l'eau est de bonne qualité.

Concernant le nouveau schéma départemental de Coopération Intercommunale, la fusion de certains syndicats est inévitable et le SIAEP de Saint-Aulaye-Chenaud-Puymangou sera sans doute associé à celui de Saint-Privat.



Forage des Granges.

## ■ Agenda 21

La commune de Saint-Aulaye s'est engagée dans la mise en place de l'Agenda 21 (21<sup>ème</sup> comme 21<sup>ème</sup> siècle). Cela consiste à intégrer les recommandations du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de manière à concilier le

développement urbain, économique, touristique avec le respect de l'environnement.

Pour cela, la commune devra s'engager sur plusieurs actions visant à améliorer, à économiser, ses ressources, à favoriser les déplacements,

l'accessibilité, etc...

Un Comité de Pilotage sera créé à la rentrée ; il comprendra des élus et des habitants qui seront force de propositions et acteurs de cette mise en place. **Une réunion publique sera programmée à la rentrée.**

## ■ Un nouveau correspondant Sud-Ouest

Pour succéder à Julien Bordas, c'est Jean-Louis Savignac qui a été retenu par notre quotidien régional. Pour faire connaître vos manifestations, faire paraître des informations diverses,

voici son adresse postale :

Jean Louis Savignac  
Chez Grimaud - 24600 VANXAINS

Et son adresse mail : [jl.savignac@gmail.com](mailto:jl.savignac@gmail.com)



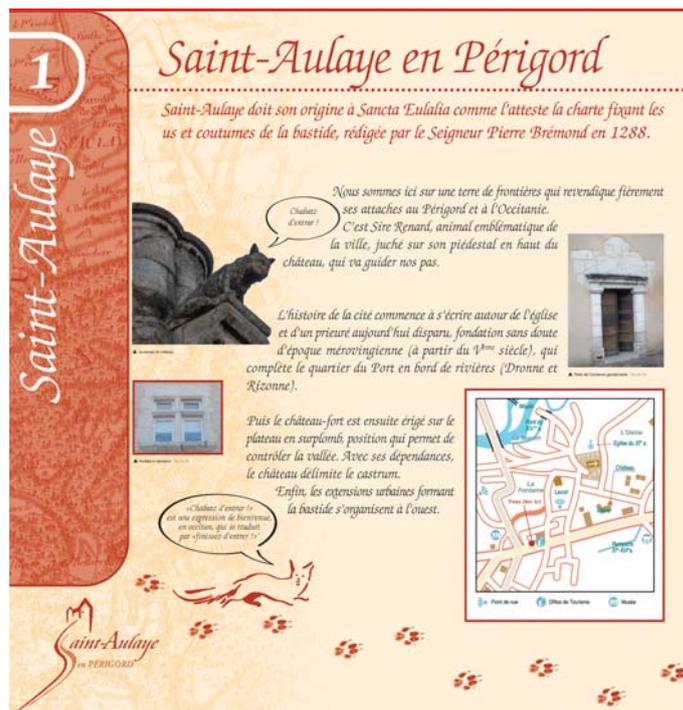
## ■ Circuit Découverte du bourg

Dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager, le Conseil Municipal a décidé de créer un circuit-découverte du bourg.

Ce circuit a été conçu selon la construction chronologique du bourg. Il s'appuie sur des panneaux comportant des textes et photos imprimés sur un support en lave émaillée. Le départ se situe Place Pasteur, à l'Office du Tourisme, avec le 1<sup>er</sup> panneau. Puis le visiteur empruntera la rue des Remparts et prendra, à gauche dans le virage, le chemin des lavandières qui le mènera au lavoir, puis au moulin, lieu des premières constructions (panneau 2). Le 3<sup>ème</sup> panneau est situé à l'église, le 4<sup>ème</sup> au château qui a été construit après l'église. Dans le parc du château, le promeneur pourra découvrir le renard juché sur le toit de l'Hôtel de Ville, animal qui servira de guide.

Le panneau 5, situé au pied des remparts, proposera aussi une approche de la Forêt de la Double. Le panneau 6 placé sur la future Place Brémond évoquera l'histoire de la bastide ; le suivant est consacré au four banal et le dernier à l'histoire de l'Hôtel du Petit Paris.

Ce circuit agréable et enrichissant, permettra aux Eulaliens de redécouvrir leur village et aux touristes de découvrir les richesses de notre patrimoine.



Premier panneau du circuit-découverte.

## ■ Aménagement du bourg : début des travaux en septembre

Les dernières réunions ont permis d'affiner le projet, en collaboration avec les services de la Direction des Routes et du Patrimoine Paysager du Conseil Général, avec l'Agence Urbam, maître d'œuvre ainsi qu'avec François Chaland architecte.

### L'aménagement du bourg est composé de 2 parties :

- La réfection de la Route Départementale 5 qui traverse le bourg. Elle se fera en 2 tranches.

La première de l'entrée en venant de Ribérac jusqu'à la Place Pasteur : 2011/2012.

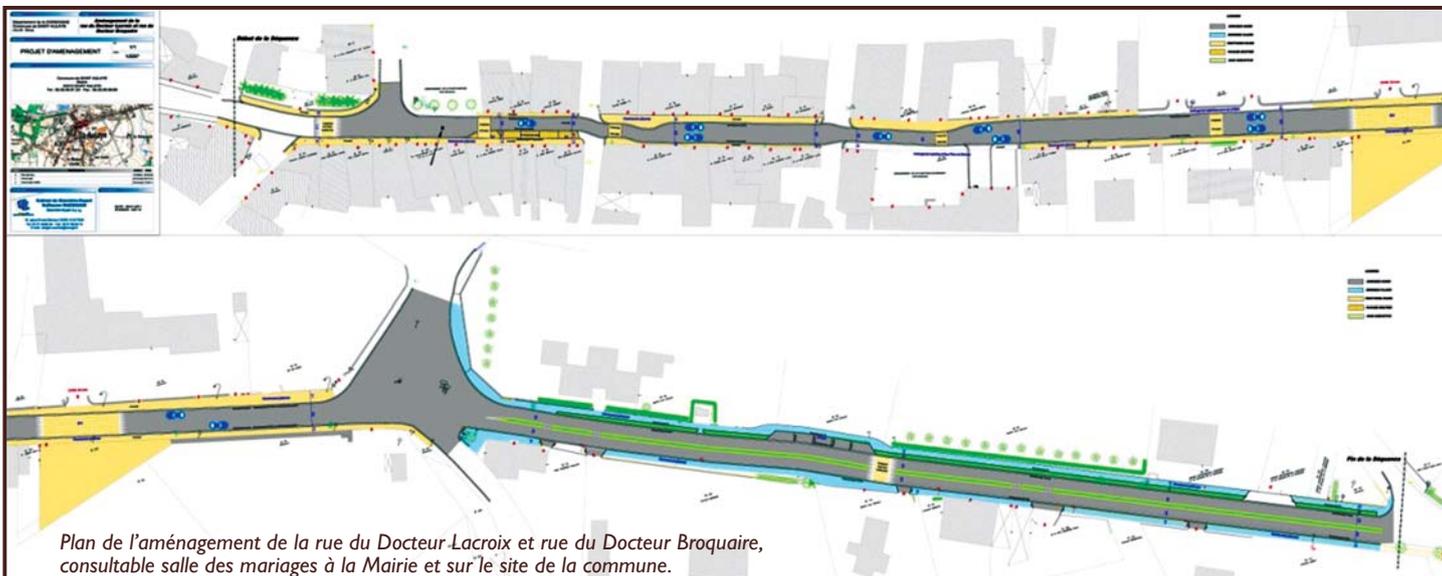
La deuxième de la Place Pasteur jusqu'au carrefour de Chez Marjoux : 2012/2013.

- L'aménagement de la Place Brémond (emplacement garage/station service) avec restauration d'un bâtiment à usage commerciale (boucherie/alimentation), la réfection de la Place Pasteur et du Parc de l'Hôtel de Ville.

Ces travaux, lourds, longs, mais indispensables, permettront de changer le visage de Saint-Aulaye et de le rendre plus agréable, embelli et attractif.

Ils seront suivis dans quelques années d'un contournement du bourg mis en place par les services du Conseil Général pour supprimer la nuisance des Poids Lourds.

**Une réunion publique est prévue à la rentrée.**



Plan de l'aménagement de la rue du Docteur Lacroix et rue du Docteur Broquaire, consultable salle des mariages à la Mairie et sur le site de la commune.

## ■ Parkings

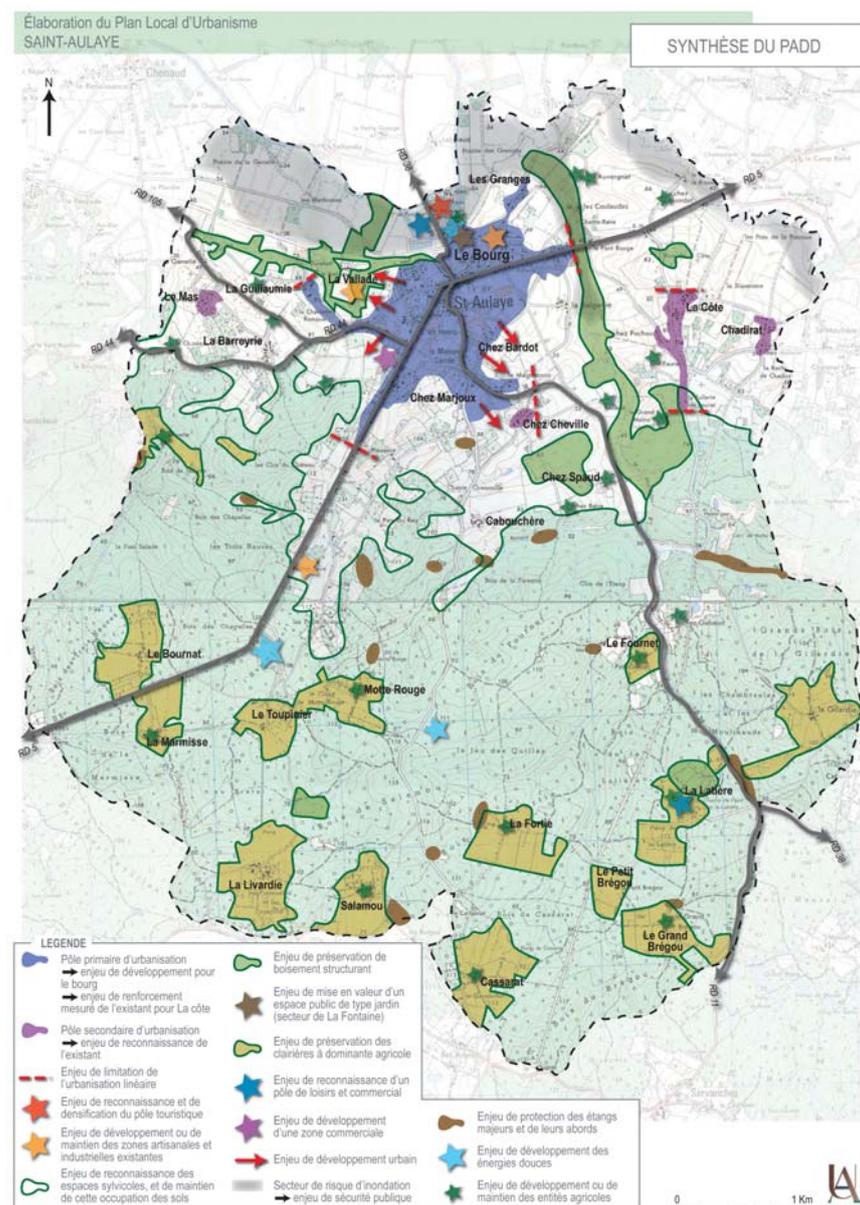
A Saint-Aulaye, le nombre de places de stationnements est très important notamment dans la zone de l'École, du Collège, et des locaux des associations. Malgré cela, des conflits entre utilisateurs apparaissent.

Nous demandons donc aux personnes concernées de faire preuve de civisme en utilisant prioritairement la Place du Champ de Foire, qui peut accueillir plusieurs dizaines de véhicules.

Un parking sommaire sera également aménagé à la place de l'aire de jeux et devra être utilisé par les membres du Club de Pétanque de façon à laisser le stationnement libre devant le bâtiment associatif.



La place du Champ de Foire et ses nombreuses places de parking.



## ■ P.L.U. Plan Local d'Urbanisme

Le PLU, démarré il y a 1 an ½, est maintenant dans la phase d'écriture du règlement sachant que le PADD, Projet d'Aménagement de Développement Durable, a été validé par la Préfecture il y a déjà quelques mois.

La PLU est un outil au service du développement urbain, économique, agricole, ... qui permet de mieux maîtriser les extensions, les constructions, les zones sensibles dans un souci d'harmonie et de protection du patrimoine bâti et paysager.

Quelques règles sont donc établies concernant par exemple la pente des toits, les couleurs des enduits, des boiseries extérieures, qui respectent les traditions et l'environnement pour obtenir une homogénéité dans le développement de la commune.

**Une réunion publique sera organisée à la rentrée pour vous soumettre les propositions du Conseil Municipal.**



Téléchargez la carte du P.L.U.  
en haute définition  
sur notre site internet

[www.saint-aulaye.com](http://www.saint-aulaye.com)

## ■ Plage aménagée en bord de Dronne

Après des travaux d'amélioration du site au camping, quelques aménagements ont été effectués à la plage : pose de barrières en bois pour interdire l'accès des 2 roues au bord de la rivière et réalisation d'un sentier en bois le long de la Dronne.



L'aménagement au bord de la plage.

Pour compléter le site, un parcours « grimpe d'arbres » sera installé par la société ARF ; il sera associé à du tir à l'arc.

Enfin, l'activité canoë sous la responsabilité de David Dessaigne complètera cette offre de loisirs sportifs.



Le sentier en bois avec les barrières.



Le gymnase omnisport de Saint-Aulaye.

## ■ Suite des travaux au gymnase :

Après les lourds travaux de la première tranche concernant la réfection du gymnase (toiture, isolation, sol,...) et le remplacement du chauffage des vestiaires et salles annexes, nous allons procéder aux travaux de la deuxième tranche.

Celle-ci concerne la réhabilitation des vestiaires et va commencer le 4 juillet pour une durée des travaux estimée à 5 semaines. Il s'agit de réaménager les vestiaires en conservant les murs porteurs et en tenant compte des nouvelles normes de sécurité et d'accessibilité pour les personnes handicapées. La date du déroulement des travaux a été décidée après concertation avec les utilisateurs afin de réduire au maximum la gêne occasionnée. Les travaux ont été confiés à M. Xavier Georges, Architecte à Bonnes.

## ■ Chemin des Amoureux

Un groupe de jeunes provenant de l'étranger viendra cette année encore, sous l'égide de l'association Concordia, travailler à la remise en état du Chemin des Amoureux ; ils feront du nettoyage et poseront des barrières de protection.



Les travaux de 2010.

## ■ Mise aux normes

Pour répondre aux normes de la loi sur le handicap, des travaux sont prévus dans la commune.

La porte d'entrée du secrétariat de la mairie va être élargie afin de permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite.

De même, un chemin piétonnier en bois facilitera l'accès des fauteuils roulants à la plage.



## ■ Conseil Municipal du 28 janvier 2011

### **Maîtrise d'œuvre : aménagement de la rue du Docteur Lacroix**

La 1<sup>ère</sup> tranche, qui concerne la rue du Docteur Lacroix, entre la Place Pasteur et le carrefour situé juste avant le centre de secours et d'incendie, commencera fin 2011. C'est l'Agence URBAM en collaboration avec le cabinet MAZOUAUD qui a été retenue.

Le Conseil retient donc cette offre à l'unanimité, pour un montant total des travaux de 15 233.50€ HT soit 5% du montant des travaux.

La 2<sup>ème</sup> tranche qui commencera en 2012, s'étendra de « Chez Marjoux » à la Place Pasteur. Lors d'un précédent conseil, le cabinet MAZOUAUD avait été choisi comme maître d'œuvre avec l'Agence URBAM.

### **Assainissement collectif : diagnostic**

Une vérification des conduites d'assainissement doit être effectuée afin de remplacer les canalisations en mauvais état et de détecter celles qui reçoivent les eaux pluviales. Ces tests seront menés grâce au passage d'une caméra et à des tests de fumée. Ce diagnostic sera effectué sur les bassins versants « les Henrys et la Fontaine », « Chez Bardot », « Les Granges » et « Les Chenevières ».

### **Démolition immeuble Chassaing**

Des devis ont été demandés à diverses entreprises pour la démolition du garage et de l'appartement ainsi que la démolition et la dépollution des cuves :

SARL Avenir Démolition = 23 906 € HT

Ets Prunier Didier = 29 025 € HT

SARL Sentou Père et Fils = 24 500 € HT

SARL Dupuy et Fils = 23 800 € HT

L'entreprise la moins disante étant la SARL Dupuy et Fils, le Conseil la retient,

à l'unanimité, pour un montant de 23 800€ HT.

### **Agenda 21**

La municipalité de Saint-Aulaye, avec le concours de l'association Notre Village, souhaite mettre en place, en collaboration avec les associations et habitants intéressés, un agenda 21, concernant le développement durable dans les domaines de l'économie, du social et de l'environnement. Suite au diagnostic établi (points forts et points faibles), un Comité de Pilotage sera créé afin de définir les actions à mettre en œuvre.

Enfin, un label peut-être attribué au village pour les actions réalisées pour une période de 3 ans. Le coût serait de 0.50€ par habitant par an. Le Conseil, à l'unanimité, décide d'engager la Commune dans ce processus.

## ■ Conseil Municipal du 25 février 2011

### **Maîtrise d'œuvre : aménagement de la place Pasteur et des jardins de l'Hôtel de Ville**

Trois architectes ont proposé leur offre : les cabinets URBAM- MAZOUAUD-BU-CHMANN, Cabinet d'étude CHALAND et PALIMPSESTE. Leurs offres doivent être étudiées afin de faire un choix définitif.

Les subventions pour les traverses de bourg seront demandées à l'Unité d'Aménagement du Département, tandis que les subventions pour le reste des aménagements seront demandées au Service de l'Aide aux Communes du Conseil Général. Une subvention sera

également demandée au FISAC puisque la Commune est une bastide.

Une demande de subvention a été acceptée par la Préfecture au titre de la Dotation Globale d'Équipement pour une partie des travaux et une demande pour le complément sera déposée. De plus, au titre du Contrat d'Objectif, le Conseil Général de la Dordogne a attribué à la Commune une subvention au taux de 40 % sur le coût des études de ces projets.

### **Travaux : terrasses du château**

Il convient d'agrandir le terre-plein situé derrière le château. Un devis a été reçu de la SARL DUPUY&FILS. Un autre devis

sera demandé avant de prendre une décision.

Des devis seront aussi demandés pour la réfection des routes allant du Pont Rouge à La Côte, celle qui descend à Jamette et la voie Leclerc.

### **École Élémentaire : participation aux frais des activités scolaires et extra-scolaires**

Comme chaque année, l'École Élémentaire demande une participation de 15 € de la part de la Commune pour les activités scolaires et extra-scolaires organisées pour les 44 élèves. Le Conseil accepte à l'unanimité de verser la somme de 660€.

## ■ Conseil Municipal du 25 mars 2011

### **Diagnostic d'assainissement – état du réseau : consultation**

Le diagnostic étant obligatoire avant de réaliser l'extension du réseau, des devis ont été demandés :

- Pro-Cana pour 16 667,99 € HT

- Macheix Vidange Assainissement pour 7 756,44 € HT

- Sanitra Fourrier pour 6 325,40 € HT.

L'entreprise la moins disante étant Sanitra Fourrier, elle est retenue à l'unanimité. Les inspections télévisées des canalisations et les tests à la fumée commenceront dès le lundi 28 mars.

### **Aménagement de la Place Pasteur et du Parc de l'Hôtel de ville : maîtrise d'oeuvre**

Trois dossiers de réponse à la consultation pour une mission de maîtrise d'œuvre ont été reçus : l'Atelier Palimpseste, le Cabinet Mazouaud et l'architecte François Chaland. M. François Chaland, ayant notamment le plus de références dans le domaine de l'aménagement de places, a été retenu à

l'unanimité par le Conseil Municipal. Les honoraires représentent 8,30% du montant des travaux.

### **Restaurants du Cœur : convention de mise à disposition gratuite de locaux**

Il est proposé de mettre à disposition à titre gracieux une salle de l'ancien gîte de groupe pour les Restaurants du Cœur. Le Conseil accepte à l'unanimité et autorise M. le Maire à signer la convention afférente.

### **Devis pour l'étude de sols : projet d'éco-quartier**

Un devis a été demandé à la société GEOTEC pour l'étude de sols d'une parcelle à « La Vallade » ; en effet, certaines parcelles choisies au départ du projet étant trop inclinées et leurs accès se révélant difficile, il convient de les échanger par d'autres parcelles. Cette entreprise ayant déjà effectué l'étude des sols de l'éco-quartier, le devis d'un montant de 1 934 € HT est accepté à l'unanimité.

### **Travaux Salle des Mariages**

Des devis ont été demandés pour différents lots :

- Menuiserie : trois entreprises ont été contactées pour le changement des fenêtres et des volets ; seule une entreprise, la SCO.ME.BAT a répondu pour un montant de 5 392 € HT. Le Conseil retient ce devis à l'unanimité.

- Electricité : deux entreprises ont été contactées, mais les devis n'ont pas été reçus.

- Chauffage : il convient de changer les radiateurs qui ne sont plus adaptés. Le Conseil retient à l'unanimité le devis de la SARL De Almeida pour le changement des deux radiateurs pour un montant de 1 704 € HT.

- Peintures : trois entreprises ont été contactées ; Harmonie Décor regrette mais ne pourra répondre à notre demande vu leur charge de travail. Des devis seront redemandés en incluant la peinture des volets.

Ce dossier sera donc réexaminé lors du prochain conseil.

## ■ Conseil Municipal du 29 avril 2011

### Salle des mariages : travaux d'électricité

Il est nécessaire de refaire l'électricité de la Salle des Mariages. Deux entreprises ont été contactées ; une seule entreprise a répondu favorablement avec un devis de 1 280,79 € HT. Le Conseil décide donc de retenir l'entreprise ROUBY & FILS pour effectuer ces travaux.

### Budget de la Commune :

#### Compte administratif :

Le compte administratif fait apparaître :

- Section de Fonctionnement :

Dépenses : 1 428 726,83 €

Recettes : 1 639 167,47 €

- Section d'Investissement :

Dépenses : 1 039 591,25 €

Recettes : 1 485 613,01 €

Mme Garcia procède au vote ; le compte administratif est adopté à l'unanimité.

#### Compte de gestion :

Le compte de gestion étant identique au compte administratif, il est adopté à l'unanimité.

#### Affectation de résultat :

Le Compte Administratif 2010 fait apparaître :

- un solde d'exécution (excédent) de la section d'investissement de 321 677,49 € + 50 705,66 € (intégration SIDE) = 372 383,15 €

- un résultat cumulé (excédent) de la section de fonctionnement de 210 440,64 € - 24,57 € (intégration SIDE) = 210 416,07 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2010 de la façon suivante :

Compte 1068 – Excédent de fonctionnement en résorption des besoins de financement : 210 416,07€.

#### Vote des quatre taxes locales :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux communaux des quatre taxes locales qui avaient été votées en 2008, d'autant que les bases d'imposition ont augmenté. Ainsi, le produit des impositions directes s'élève à 429 025 € et les taux sont :

Taxe d'habitation : 8,84 %

Taxe du Foncier bâti : 15,81%

Taxe du Foncier non bâti : 81,76 %  
C.F.E. : 19,46 %

#### Budget primitif :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions suivantes :

- Dépenses et Recettes de la Section de Fonctionnement : 1 616 019 €

- Dépenses et Recettes de la Section d'Investissement : 1 908 104 €

#### A.R.F.

Il est proposé au Conseil un contrat de concession de terrains (section AC, parcelles 22 et 135), pour l'installation d'un parcours de grimpe d'arbres et d'une aire de tir à l'arc avec l'entreprise Arbres Rivières Falaises, dont le représentant est M. Geoffroy SIBILEAU. Il sera demandé une redevance annuelle à M. SIBILEAU correspondant à un cinquième du prix des équipements et matériels acquis par la Commune et une somme de 50 €. Le contrat est valable un an à partir du 1<sup>er</sup> mai 2011. Le Conseil accepte à l'unanimité ce contrat et autorise le Maire à le signer.

## ■ Conseil Municipal du 27 mai 2011

### Spectacles d'été : programme et tarifs

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le programme des festivités de l'été et autorise Monsieur le Maire à signer les contrats d'engagement afférents. Ainsi, il y aura :

- 15 juin : « As you like it », troupe de théâtre, qui se produira sur l'esplanade du Château. Tarifs : 10 €/personne, gratuit pour les enfants de moins de 16 ans ; le montant pour la prestation s'élève à 1 750 € TTC.

- 23 juillet : la troupe brésilienne « Raizes », qui se produira lors du Marché Nocturne. Le contrat pour la prestation est d'un montant de 1 107,75 € TTC.

- 2 août : concert de musique symphonique à la Salle des Fêtes, avec l'Ensemble de Saint-André d'Apchon. L'entrée est gratuite.

- 13 août : Soirée flamenco avec « La Nimena » lors du Marché Nocturne. Le

montant de la prestation s'élève à 1 790 €

- 5 et 6 août : Musiques Épicées.

- 15 août : Marché de Producteur.

### Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Comme convenu lors de la dernière réunion des membres de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye, il est proposé au Conseil Municipal de prendre une délibération concernant le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI). Ainsi, le Conseil décide, à l'unanimité, de proposer les avis et modifications suivantes :

- **I. EPCI à fiscalité propre** : en substitution des périmètres suivants mentionnés dans le projet de SDCI :

- Proposition n°16 : fusion de la CC du Ribéracois et de la CC du Pays de Saint-Aulaye, du SIVOS du Pays de Saint-Aulaye avec intégration des communes isolées de La Roche-Chalais, Bertric-Burée et Chassignes.

lais, Bertric-Burée et Chassignes.

- Proposition n°17 : fusion de la CC des Hauts de Dronne, de la CC du Val de Dronne, de la CC du Verteillacois, du SI d'action sociale de Verteillac, du SIVAS des Garennes, du SIRS La Tour Blanche – Cercles avec intégration de la commune de Bussac et de la commune isolée de Boug des Maisons.

Le Conseil adopte les amendements suivants :

- Proposition n°16 : fusion des CC du Ribéracois, de la CC du Val de Dronne, de la CC du Verteillacois, de la CC des Hauts de Dronne, de la commune de Bussac et intégration des communes isolées de Bertric-Burée, Bourg des Maisons et Chassignes.

- Proposition n°17 : fusion de la CC du Pays de Saint-Aulaye et du SIVOS du Pays de Saint-Aulaye et élargissement à la commune isolée de La Roche-Chalais.

## ■ Visite de Colette Langlade, Députée

Colette Langlade, députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription sera en visite dans notre canton **les jeudi 30 juin, vendredi 1<sup>er</sup> juillet et samedi 2 juillet.**

Afin de mieux connaître nos communes et notre territoire, notre députée d'installera pour 2 jours et demi sur notre territoire. Cela lui permettra d'aller à la rencontre des habitants, des chefs d'entreprises, des associations, des élus, bref tout ce qui fait la

richesse de la vie quotidienne dans notre zone rurale.

Le jeudi sera consacré aux visites de Saint-Aulaye et des communes environnantes, avec le soir une réunion publique à la salle des fêtes de Loisirs de Saint-Aulaye; le vendredi, ce sera la visite de La Roche-Chalais et des communes environnantes et le samedi matin, elle sera sur les marchés.

*N'hésitez pas à venir à sa rencontre.*



# Quoi de neuf en ville ?

## ■ Vous avez dit « cinéma » ?

Nous vous rappelons que Saint-Aulaye bénéficie d'une agréable salle de cinéma de 120 places, d'un son Dolby Stéréo, dotée de fauteuils confortables, et accessible aux handicapés.

### La programmation :

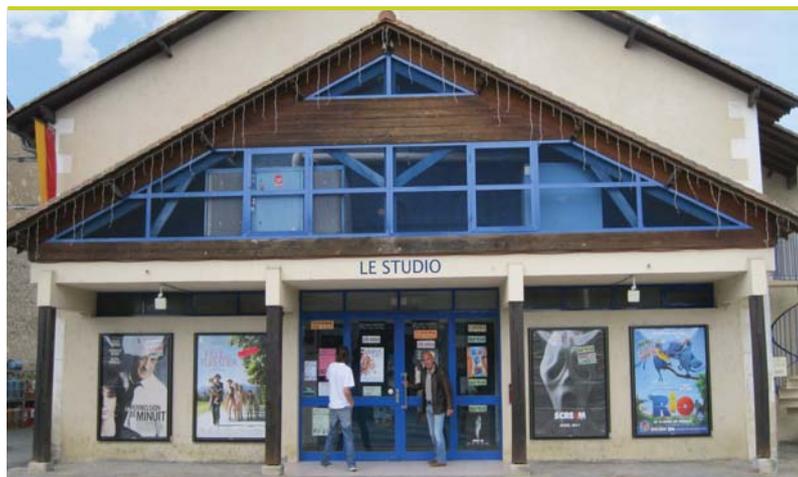
- 2 films par semaine
- 4 séances hebdomadaires à 21h (lundi, jeudi, vendredi et samedi)

Tous les détails au 05.53.90.80.73, dans la rubrique cinéma du Sud Ouest et de L'Echos du Ribéracois, ainsi que sur les sites : [www.allociné.com](http://www.allociné.com) et [www.evene.fr](http://www.evene.fr).

Vous retrouverez également les affiches de films devant le cinéma et les dépliants des programmations chez les commerçants.

### Les tarifs :

- Prix de la place 6€
- La mairie de Saint-Aulaye offre en début d'année à chaque foyer une carte d'abonnement octroyant 2€ de réduction pour 6 films.



Le cinéma « Le Studio » vous attend !

## Bonne nouvelle : le numérique/3D arrive bientôt.

Saint-Aulaye dispose d'un cinéma accueillant, offrant une programmation variée : profitons de cette chance ! Le cinéma vous attend.

## ■ Cet été ...

**14 juillet** **Grand feu d'artifice musical**  
à " la plage "  
sur le thème : " Des Gipsy Kings à Carmen".

**23 juillet** **Marché nocturne**  
en centre ville  
avec un spectacle de musique et de danses brésiliennes (groupe folklorique en provenance de Montignac).

**29 juillet** **Musée du Pastel : Inauguration**  
Du 30 juillet au 28 août : **Exposition de Pastels**  
(50 tableaux).

**2 août** **Concert de Musique Classique**  
à la Salle de Loisirs  
avec un orchestre de 40 musiciens.

**5 et 6 août** **16<sup>ème</sup> festival des Musiques Épicées**  
en centre ville  
5 août : The King's tone (Rock/Ska), Pierpoljak (reggae) et les Hurlements D'Léo (rock festif).  
6 août : Mercadonegro (salsa) et Raul Paz.

**13 août** **Marché nocturne**  
en centre ville  
avec un spectacle de flamenco.

**10 sept** **Foire à La Latière**  
Foire primée pour les vaches de race à viande et les veaux sous la mère – vide grenier.

**12 au 25 sept** **Exposition**  
salle de l'Horloge  
œuvres de P. Carcauzon et Anne-Laure Mousnier.

**17 sept** **Election de Miss Périgord**  
Election comptant pour la sélection officielle de Miss France.



## Animations d'été

Toutes les infos sur :

[www.saint-aulaye.com](http://www.saint-aulaye.com)

## Musée du Pastel

Dans le cadre de l'ouverture du Musée du Pastel le 30 juillet 2011 à Saint-Aulaye, la réhabilitation du bâtiment communal se situant au 39bis de la rue du Docteur Lacroix (derrière le « Monument aux Morts ») est en cours.

La création de ce musée s'inscrit dans la continuité des cours de pastels donnés par M. Michel Bordas et du Salon International du Pastel qui a lieu chaque année dans la commune.

Le futur musée proposera une présentation vidéo des Pastels Girault, retraçant la fabrication de l'outil pastel et des reproductions de grands maîtres comme Degas ou Manet qui se sont attachés à cet art.

Deux collections seront également présentées :

- Une collection permanente d'œuvres acquises par la mairie et comprenant des pastels de P. Milner, Chris, N. Roulleaux, J. Wosik, M. Swiatecki, G. Hurtaud, S. Meunier et F. Préfot.

- Une collection temporaire du 30 juillet au 28 août, qui présentera des pastellistes français et étrangers reconnus : V. Romero, J.L. Fuentetaja (Espagne), Chris, I. Jacopin, M. Swiatecki (Pologne).

**Pour plus de renseignements,  
contactez-nous au 06 81 19 90 34  
ou par mail : [musee.pastel@gmail.com](mailto:musee.pastel@gmail.com)**



## Découverte

Mar 5  
et 26 juillet  
Mar 16  
et 30 août

Visite guidée gratuite

**" Les secrets d'une Bastide "**

départ 18h de l'Office de Tourisme.

Mar 12  
juillet  
Mar 2  
et 23 août

Visite guidée

**" Le Patrimoine caché "**

départ 18h de l'Office de Tourisme.

Mar 12  
juillet  
Mar 2  
et 23 août

Visite guidée

**" Le Cognac et le vin "**

départ 18h de l'Office de Tourisme.

Mer 27  
juillet

Randonnée nocturne

**" Nuit des Lébérous "**

organisé par Eulalie Festif.

Jeu 28  
juillet

Flânerie médiévale

**aux flambeaux**

jonglerie, musique, causerie, saveurs,  
artisanat d'art...

Lun 18  
août

Marché

**de producteurs de Pays**

## Arts

Du 9  
au  
31 juillet

Salon des Arts

**Salle de l'Horloge**

Du 13  
au  
28 août

Salon International du Pastel

**Salle des Loisirs**

220 tableaux.

Du 13  
au  
28 août

Exposition Atelier du Pastel

**Salle de l'Horloge**

70 tableaux.



Pour plus d'informations, notre site internet :  
**[www.saint-aulaye.com](http://www.saint-aulaye.com)**

## ■ La mémoire gravée « Parla me, conta me »

Le dispositif « Culture et Santé à l'Hôpital », soutenu par l'Etat, l'Agence Régionale de la Santé, la Région Aquitaine, le Conseil Général de la Dordogne, l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, Synergie Culture, la mairie de Saint Aulaye et le Centre Hospitalier Chenard a permis en septembre 2009 de mettre en place, au Centre Hospitalier Chenard, un projet autour de la mémoire des résidents. En collaboration avec l'opérateur culturel du département : l'Agence Culturelle Dordogne Périgord, Novelum Institut d'Etudes Occitanes, Cric crac croc raconte.. des ateliers en occitan et en français ont été réalisés, l'objectif étant de ranimer la mémoire de ces personnes par le biais de leur langue maternelle.

Cette démarche qui relève du collectage a toutefois une portée plus large. Elle délivre et elle soigne. Favorisée par l'intime et l'émotion, elle a ainsi permis la communication entre les patients, les animateurs, les familles et les soignants.

Au terme de dix huit mois de travail, une restitution a eu lieu samedi 28 mai, à la salle Bontemps du Centre Hospitalier.

Conscient que tous emportent avec eux des trésors quand ils disparaissent, un livret photo, un CD et un documentaire de 30 minutes ont été présentés afin de garder une trace du passage de chacun dans l'établissement.

« *Le passé est passé, mais il faut qu'il soit présent autant que possible dans nos mémoires* » Jean Delort, résident de la Maison de Retraite.

Le concert de Lily Justine, jeune périgourdine pleine de fraîcheur et de talent, accompagnée de ses deux musiciens, a clôturé cette après-midi pleine d'émotion, suivi du verre de l'amitié.



Atelier d'occitan et de français.



Le documentaire présenté à nos protagonistes.



## ■ Résidence d'Écrivain

Dans le cadre d'un partenariat entre les bibliothèques de Saint-Aulaye, Parcou, La Roche-Chalais, et la Bibliothèque Départementale de Prêt, une résidence d'écrivain sera mise en place du 16 août au 16 décembre.

L'auteur, Sylvie Deshors, qui vient de la région de Lyon, séjournera ainsi 4 mois dans le Pays de Saint-Aulaye. Elle rencontrera et animera des ateliers avec les scolaires, les associations, les lecteurs, ...

Cette résidence, portée par l'association Synergie-Culture, bénéficie des aides de la DRAC et du Conseil Général de la Dordogne qui en assume les coûts.

## ■ Nouveau à Saint-Aulaye

Confortablement installé dans l'aile gauche réhabilitée de sa maison, Franck Renard a ouvert depuis peu son établissement « Le Restaurant des Rempart » au 17 de la rue du Dr Lacroix.

Deux menus sont proposés :

- 11,90 € le midi,
- 18,90 € le soir.

Franck a choisi de cuisiner des produits locaux et de saison, démarche qui ne peut qu'être encouragée.

**Pour réserver, téléphonez au 05 53 91 68 82**



## Des noms pour des rues :



La rue principale.

A la demande de nombreux concitoyens et des services postaux, des noms vont être progressivement donnés aux rues qui n'en possèdent pas.

Dans un premier temps, sont concernés : Le Magnassou, Chez Bardot, Les Granges, La Balganie, Les Henrys, Chez Chevillie.

Les habitants recevront à partir du mois de septembre 2011 leur nouvelle adresse, celle-ci étant, autant que possible, proche de celle existante. Par exemple, si Monsieur X a actuellement pour adresse « Chez Bardot » sa nouvelle adresse pourra être : Monsieur X, 5 rue Jean Moulin, Chez Bardot.

Une période de concertation d'un mois est prévue pour affiner l'adresse définitive. Par la suite, les panneaux des noms de rues et numérotation des maisons, à la charge de la Municipalité, seront installés progressivement par les services techniques de la commune.

## Des noms pour des bâtiments : (feuillelet joint au bulletin municipal)

Actuellement, plusieurs bâtiments municipaux ne portent pas de nom ce qui provoque une certaine confusion pour les visiteurs ou les agents des services publics (EDF, SAUR etc....).

Nous avons souhaité vous demander de faire des propositions pour dénommer ces différents bâtiments. Celles-ci seront anonymes et vous pourrez les déposer sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la Mairie avant le 25 août 2011.

**Merci de venir nombreux participer à ce vote.**

Les bâtiments concernés sont :

- Gymnase
- Salle des Fêtes
- Petites Salles annexes situées entre le cinéma et la Salle des Fêtes.
- Maison des Associations (place du Champ de Foire)
- Salles des Associations (annexe préfabriqué de la rue du Collège)
- Autres bâtiments (à préciser)



Maison des Associations.



Les bénévoles des Restos du Cœur au travail avant la distribution aux personnes aidées.

## Réhabilitation du Gîte de Groupes

Le Gîte de Groupes, situé rue du Collège, a cessé d'exister car il était très peu utilisé.

Dorénavant, après quelques travaux effectués par les services techniques de la commune, il accueille le théâtre Nepomucene, une partie de l'Ecole de Musique, le Club de Loisirs Eulalien, l'association de pêche et les Restos du Coeur.

## ■ Dans les tuyaux de l'assainissement collectif

Comme nous l'avons indiqué dans nos précédents bulletins municipaux, la commune va procéder à l'amélioration du fonctionnement de l'assainissement collectif du bourg. Les lagunes sont actuellement saturées l'été avec l'afflux des vacanciers. Nous devons pour cela faire un bilan du fonctionnement des réseaux « eaux usées » de la commune et obtenir des données permettant un dimensionnement adapté de la future station d'épuration. La SAFEGE a été chargée de faire cette étude. Celle-ci doit tenir compte des zones sensibles (Natura 2000, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique, Périmètre de protection des captages).

Cette étude longue, qui a dû être

entièrement reprise et qui comporte plusieurs étapes est terminée :

- Le zonage d'assainissement tient compte des données nouvelles – zone commerciale de Grands Champs, lotissement du Magnassou, nouvelle gendarmerie, éco-quartier de La Valade, installation de Rice Cakes International à La Valade et de l'extension du réseau – route de Chenaud, La Balganie...

Ce zonage d'assainissement est également nécessaire pour la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et pour la demande de subventions.

- Un pré-diagnostic a été établi après une campagne de mesures effectuées par le SATESE par temps sec et par temps de pluie. Les premiers résultats ont montré la

n é c e s s i t é d'investigations complémentaires.

- La SANITRA a procédé sur certaines parties du réseau au curage avec ITV (inspections télévisées) qui permettent de faire le bilan structurel de collecteurs non visitables. Sur

d'autres parties du réseau les tests à la fumée qui ont été réalisés localisent les eaux claires

(eaux de pluie) s'introduisant dans le réseau d'eaux usées.

- A la suite de ces données, la SAFEGE a proposé un programme hiérarchisé des travaux à accomplir.

### La phase d'activation :

Celle-ci comprend plusieurs actions qui vont se dérouler en parallèle :

- Les travaux de réhabilitation des lagunes confiés à la SAFEGE comportent une partie curage. Le volume de boues à enlever a été mesuré par le SATESE et un plan d'épandage des boues doit être établie avec la Police de l'Eau et la Chambre d'Agriculture. L'épandage des boues doit être effectué en accord avec les agriculteurs concernés avant une date butoir (vers la mi-septembre), mais ne peut se faire avant l'été.

- Pour la réhabilitation et l'extension du réseau, il faut choisir un maître d'œuvre et procéder à l'appel d'offres des entreprises. Une partie des travaux concerne également la réfection du centre bourg avec la traversée de la RD5.

- Les subventions demandées pour la réhabilitation et l'extension du réseau ne peuvent être accordées que si les travaux des lagunes sont commencés.

Compte tenu de tous ces éléments, la phase des travaux va donc pouvoir commencer d'ici la fin de l'année et se terminer en 2012.



En vue de l'amélioration de l'assainissement collectif.

## ■ Les Parcours du Cœur



Le samedi 2 avril la municipalité de Saint-Aulaye, en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie, a organisé Place Pasteur, une manifestation de prévention santé. Il s'agissait de diffuser des messages pour lutter contre des modes de vie actuels qui font le terreau des maladies

cardiovasculaires : Tabac, mauvaises habitudes alimentaires et sédentarité.

Cette journée comportait :

- Un stand d'information pour appuyer le message 0-5-30 : 0 cigarettes, 5 fruits et légumes, 30 minutes d'activité physique quotidienne.

- La participation des Pompiers pour démonstration des gestes qui sauvent, un acte citoyen.

- Des activités physiques encadrées par les associations sportives de St-Aulaye (parcours de marche, gym douce, Tai Chi, renforcement musculaire, démonstration de danse).

La manifestation a mobilisé le public et a permis de collecter une somme de 110€ reversée à la fédération française de cardiologie. Un grand merci à tous les participants.

## ■ Voyage au Pays des Laminak

Les classes de CE2 et CM1 de l'école élémentaire de Saint-Aulaye sont parties du 4 au 8 Avril au Domaine Camieta à Urrugne au Pays Basque. Au programme de cette classe de découverte : visite de villages et de villes basques (français et espagnols), avec notamment la découverte du Musée de la Mer de Saint-Sébastien, randonnées pédestres, veillées contes et légende et la Maison du Piment à Espelette... C'est la deuxième fois qu'ils sont accueillis à Espelette où ils ont passé une journée à découvrir le village. D'abord reçus à l'Ecole Elémentaire par la Directrice, ils ont ensuite répondu à l'invitation de Mme Graciane Florence, maire, entouré de membres du Conseil Municipal. Ce fut un accueil particulièrement chaleureux et riche de découvertes et de rencontres qui témoigne des liens qui unissent nos deux communes.

Cinq jours pendant lesquels une cinquantaine d'enfants ont découvert une autre région, une autre culture, de nouveaux paysages. Ils ont appris à vivre l'école autrement que dans une salle de classe à travers la vie en collectivité.

Merci à tous ceux qui ont permis la mise en œuvre de ce projet : les différentes mairies accompagnateurs et surtout les enfants pour leur enthousiasme.



Voyage scolaire à Urrugne.



## ■ Restaurant scolaire

Pour faire face aux difficultés rencontrées par le personnel pour servir les repas dans des conditions agréables, la Communauté de Communes a recruté un agent qui sera chargé de la surveillance avant, pendant et après les repas, c'est-à-dire de 11H30 à 13H30.

L'éducation et l'apprentissage de la vie collective étant l'affaire de tous : parents, enseignants, élus, personnel de service, élèves, gageons que ces nouvelles dispositions permettront que le temps du repas et de l'interclasse, redevienne un moment de convivialité et de détente sur les bases du respect mutuel pour que le savoir vivre ensemble ne soit pas de vains mots.

## Le Saviez-vous ?

### ■ Jeu : Où est-ce ?

Dans notre précédent bulletin nous vous avons questionnés sur l'emplacement de cette sculpture d'oiseau.

#### Voici la réponse au jeu :

L'oiseau se situe dans la rue Pasteur (dite rue des Remparts). En levant la tête, vous le trouverez perché dans l'alcôve de la maison qui longe le sentier pédestre.



Rue Pasteur dite « Rue des Remparts ».

## ■ Le Point Jeunes

Le Point Accueil Jeunes est ouvert aux jeunes de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye âgés de 12 à 17 ans, dans la limite des places disponibles.

Il est animé par Mickaël Flajolet, le nouvel animateur qui est aussi le maître-nageur de la piscine et l'éducateur sportif de la Commune de Saint-Aulaye.

L'inscription s'effectue au Point Jeunes tous les samedis matins, ou grâce au formulaire d'inscription à télécharger sur le site internet de la mairie [www.Saint-aulaye.com](http://www.Saint-aulaye.com) rubrique : sports/loisirs.

Horaires d'ouvertures :

- Hors période de vacances scolaires, le mercredi et samedi de 14h à 18h

- Périodes de vacances scolaires, du mercredi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Une cotisation de 10€ à l'année est demandée.

**Pour tous renseignements contactez le 05.53.91.00.86 ou 05.53.90.81.33 ou sur le site [www.saint-aulaye.com](http://www.saint-aulaye.com) et [www.cc-payssaintaulaye.fr](http://www.cc-payssaintaulaye.fr)**



## ■ Deux nouvelles associations

La vie associative à Saint-Aulaye est décidément très riche. Deux nouvelles associations ont vu le jour, venant s'ajouter à la trentaine déjà créées et qui animent la vie de Saint-Aulaye.

Il s'agit d'abord de « **Double Jeux : les joueurs de la Double** », un club de jeux de société ouvert à tous, adultes et enfants. Renseignement au 05 53 90 80 74 (1<sup>ère</sup> séance gratuite)

Tarifs : Adulte 6€/an - Enfant de -18 ans 4€/an

Et pour les sportifs, c'est un **club de badminton** qu'ils pourront rejoindre au gymnase les mardis soirs, de 18h30 à 20h.

## ■ Lotos

<b>Dim 3 juillet</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par Myosotis	<b>Dim 2 oct</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par le Handball Eulalien
<b>Ven 20 juillet</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par la Société de Chasse Communale	<b>Dim 9 oct</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par Myosotis
<b>Ven 29 juillet</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par l'Amicale des Propriétaires	<b>Mar 25 oct</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par les Jeunes Sapeurs Pompiers
<b>Mer 3 août</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par le club de Pétanque	<b>Mer 14 déc</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par la FNATH

## ■ Thé Dansant

<b>Dim 10 juillet</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par la FNACA	<b>Dim 11 sept</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par le Comité des Fêtes
<b>Jeu 14 juillet</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par Les Côteaux du Ribouloir	<b>Sam 23 oct</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par la Société Musicale
<b>Mer 4 sept</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par Eulalie festif	<b>Dim 30 oct</b>	<b>à la salle des fêtes</b> organisé par Népomucène

## ■ Repas

<b>Sam 2 juillet</b>	<b>Magrets/frites</b> ..... <b>à "la plage"</b> organisé par le Handball Eulalien.	<b>Dim 3 juillet</b>	<b>Repas de la Paroisse</b> .....
--------------------------	---	--------------------------	--------------------------------------

## ■ Entretien – Propreté – Problèmes de voisinage

On nous signale de nombreuses poubelles renversées par les chiens ou les chats.

Pour remédier à ces désagréments, il y a 2 solutions :

- Chaque foyer peut se munir d'un container individuel ou d'une poubelle plastique qui ferme.

- Installer des containers collectifs : l'avantage, c'est que les sacs sont entreposés dans un même lieu et protégés des animaux ; l'inconvénient est que l'on ne peut pas en disposer en trop grand nombre car ce serait disgracieux ; leur coût que le SMCTOM ne veut pas prendre en charge incombe alors à la commune.

En conclusion, quelques containers seront installés à des endroits prioritaires comme par exemple près de l'église, édifice inscrit à l'inventaire des Monuments Historiques.



Poubelles renversées par les chiens.

## ■ Propreté :

Il est demandé aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leurs animaux ne souillent pas le domaine public : rue, places, chemins, etc...

## ■ Aboiements de chiens :

Les règles élémentaires du « vivre ensemble » imposent le respect d'autrui.

Il y a actuellement sur la commune 3 points sensibles dûs à la présence de chiens qui aboient, la nuit notamment, et qui perturbent gravement la tranquillité à laquelle les voisins ont droit.

Malgré de nombreux entretiens avec les propriétaires concernés, des lettres de mise en garde, la visite de la gendarmerie, peu de choses ont changé. Si les situations perdurent, les services de la Gendarmerie établiront des procès-verbaux.



Le chien du voisin qui aboie sans arrêt. Quelles solutions ?

## ■ Emploi

Un livret comportant la liste des emplois saisonniers agricoles dans la région est à la disposition du public au secrétariat de la mairie. Plus de 2000 offres d'emplois sont répertoriées.

## ■ Plan Canicule

Un registre est ouvert à la mairie. Les personnes âgées ou handicapées isolées à domicile peuvent se faire inscrire afin que la collectivité puisse intervenir dans les délais les plus brefs.

## ■ Liste des assistantes maternelles agréées

BOUEY Frédérique 2 lotissement Les Henrys	Capacité 3
FAURE Maïté Chez Cheville	Capacité 4 + 1 périscolaire
JULES Valérie Lieu-dit Chez Marjoux	Capacité 3
LAVAL Fabienne Lieu-dit Chez Bardot	Capacité 3
MERCIER Jean Pierre Lieu-dit La Marmisse	Capacité 3 + 3 périscolaires
MERCIER Michele Lieu-dit La Marmisse	Capacité 4

## ■ Voyage à Espelette

Invitée par la Municipalité d'Espelette pour la Foire aux Pottoks des 25 et 26 Janvier, la délégation des élus eulaliens garde un souvenir fort de son nouveau séjour en Pays Basque.

La réception et l'accueil furent extrêmement chaleureux et amicaux, et constituent un socle très solide pour nouer des relations fortes entre nos deux communes.

La municipalité d'Espelette est engagée sur de nombreux tableaux : Fête du Piment, Course des Crêtes, Foire aux Pottoks, Journées des produits locaux, fêtes et animations diverses ; il n'est donc pas si facile de mettre en place d'autres activités.

Cependant, des voyages scolaires ont déjà eu lieu par deux fois (voir par ailleurs) et des échanges culturels ou sportifs peuvent être envisagés.

Nous envisageons par exemple d'accueillir une exposition d'œuvres d'artistes d'Espelette qui en échange recevront des œuvres de l'atelier et de l'exposition de pastels. Nous vous tiendrons informés de l'évolution des projets.



Un accueil chaleureux et amical de la part de Graciane Fiorence, maire d'Espelette et de Pampi Dirassar, Conseiller Municipal.



La délégation eulalienne reçue dans la salle du Conseil Municipal d'Espelette.



Pour plus d'informations, le site internet :

**www.espelette.fr**

## ■ Foire à La Latière

Gros succès encore cette année pour la foire traditionnelle des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai avec 6 167 véhicules payants, ce qui représente environ 20 000 personnes sur les 2 jours.

Le montant des recettes s'élève à 42 198€ pour 33 619€ de dépenses.



Un gros succès, un parc automobile bien rempli.

## ■ Nouveau Personnel

Julien Bordas, Adjoint Administratif, qui était en charge du tourisme, de la communication et de l'animation a souhaité quitter ses fonctions (le 15 avril) pour découvrir le cadre plus urbanisé de la région parisienne où il pourra sans doute bénéficier d'une évolution de carrière plus importante. Les membres du Conseil Municipal et ses collègues le remercient chaleureusement pour sa disponibilité, ses compétences, son implication mises au service de la commune et pour avoir assumé avec brio le rôle de correspondant « Sud Ouest ».

Pour le remplacer, un appel à candidatures a été lancé et nous avons recueilli plus de 30 demandes dont une douzaine possédait le profil recherché et la qualification requise.

C'est une jeune eulalienne que nous avons retenue : Marie-Eva Doublet qui est titulaire d'une licence d'Arts Appliqués. Elle prendra ses fonctions le 15 juin et travaillera à l'Office de Tourisme, sera en charge de la communication (site de la mairie, bulletin municipal, ...) de l'animation, du suivi des projets culturels, fera le lien avec le correspondant du journal Sud-Ouest, et s'occupera de tâches administratives diverses.



## ■ Electromatique déménagement

Michel Conesa, responsable de l'enseigne Electromatique qui assure service, vente et dépannage en électricité et informatique a changé d'adresse.

Il a en effet réhabilité un bâtiment situé « Impasse de la Muscadière » où il recevra désormais sa clientèle.

N'hésitez pas à venir lui rendre visite.

**Pour tout renseignement : 06 42 62 88 81**



## ■ Du nouveau à la Maison de la Presse

La Maison de la Presse nous informe qu'elle offre désormais un point relais « Kiala » pour la réception des colis.

## ■ Saison 2010 positive pour l'Office de Tourisme

Une réunion animée par Vincent Lucas, Directeur de l'Office de Tourisme a permis de présenter le bilan 2010 des activités de l'OT.

Les actions de promotion lancées en 2010 ont été rappelées : édition d'un guide pratique, calendrier des festivités, mise en ligne du site : [www.tourisme-saintaulay.fr](http://www.tourisme-saintaulay.fr), création d'une page sur Facebook... Avec plus de 95 000 visites sur le site en 10 mois et plus de 900 visites sur la page Facebook, le bilan est plus que positif.

Il a également été rappelé que l'OT permettait de mettre en réseau les acteurs et les informer. Un « éductour » entre propriétaires de chambres d'hôtes et des réunions d'informations ont été organisés.

L'OT est également intervenu pour aider les propriétaires à procéder au classement de leur gîte. Plus de 10 hébergements ont ainsi pu être classés en 2010.

Les animations ont attiré plus de 1000 personnes. En effet, pour la première l'OT a organisé des festivités sur 9 communes du territoire : concerts, balade gourmande, soirée médiévale... auxquelles il faut ajouter les 8 visites commentées de la Bastide de Saint-Aulaye.

La fréquentation des bureaux de Saint-Aulaye et La Roche-Chalais a connu une progression de 36 % par rapport à juillet



De gauche à droite : Yannick Lagrenaudie, maire de Saint-Aulaye, le Conseiller Général Jean-Jacques Gendreau, Jacques Menut, le maire de La Roche-Chalais et Pascale Roussie-Nadal, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Aulaye.

et août 2009. 2832 personnes ont poussé la porte des deux bureaux, contre 2073 en 2009.

Cette hausse de la fréquentation touristique sur le territoire est confirmée par la taxe de séjour, très bien reversée par les hébergeurs. Entre le 15 juin et le 15 septembre 2010 le nombre de nuitées sur le Pays de Saint-Aulaye et la Roche-Chalais avoisine les 25 000. Il a également été rappelé que la taxe de séjour permettait de mettre en place de façon progressive la signalétique routière

des hébergements.

D'autres réunions sont à venir : information sur la réforme des classements, commercialisation et utilisation des outils web pour les hébergeurs, éductour sur les loisirs et produits du terroir...

L'Office de Tourisme se positionne donc comme un outil à destination des touristes mais également à destination des professionnels pour leur apporter aide et conseils et devient ainsi un véritable outil de développement du tourisme au niveau local.

## ■ 16ème Festival des Musiques Epicées

Co-organisé par l'association SWING IN EULALIA et la Municipalité de Saint-Aulaye.

### PROGRAMME 2011

- Du 1er au 8 août : Exposition de photos du Festival (salle de l'Horloge)

- Du 1er au 7 août : Stage de Musique salle des Associations)

- Vendredi 5 août : Concerts sur les terrasses du Château avec, à partir de 20h :

**LA BANDA'NOUS** (St Vincent-Jalmoutiers), **THE KING'S TONE** (Ribérac) Rock festif, **PIERPOLJAK** (Paris) Reggae, **LES HURLEMENTS D'LEO** (Bordeaux) Rock festif.

- Samedi 6 août : à partir de 19h30 :

**Concert des stagiaires** de l'Ecole de Musique, **TUTUMPAK** Ecole de Danse Salsa (Bordeaux), **MOTORCYCLE SHOW** (Périgueux) Rock, **MERCADONEGRO** (Suisse) Salsa, **RAUL PAZ** (France, Cuba) Salsa Fusion.

**[www.musiques-epicees.com](http://www.musiques-epicees.com) - Renseignements : 0553906374**

